



# ASSOCIATION MEILLEREENNE DES SPORTS MECANIQUES

Société fondée en 1986 agréée sous le n°1058, siège social: Mairie de la Meilleraye de Bretagne

## **DATE ECOLE DE CONDUITE**

**A savoir** : Tous les derniers vendredis de chaque mois il y a réunion. Il est important d'y assister pour mieux connaître votre club. Ces réunions sont ouvertes à tous et à toutes (pilote, parents de pilote, commissaire, bénévoles...).

### **Date à retenir :**

Samedi 19 Octobre 2019 ➤ Entraînement

Samedi 2 Novembre 2019 ➤ Entraînement

Samedi 16 Novembre 2019 ➤ Entraînement

Samedi 30 Novembre 2019 ➤ **Assemblée Générale**

Samedi 7 Décembre 2019 ➤ Entraînement

Samedi 21 Décembre 2019 ➤ Entraînement

Samedi 4 Janvier 2020 ➤ Entraînement

**Dimanche 18 Janvier 2020 ➤ Entraînement + Galette des Rois**

Samedi 1 Février 2020 ➤ Entraînement

Samedi 15 Février 2020 ➤ Entraînement

Samedi 29 Février 2020 ➤ Entraînement

Samedi 14 Mars 2020 ➤ Entraînement

Samedi 28 Mars 2020 ➤ Entraînement

Samedi 11 Avril 2020 ➤ Entraînement

Dimanche 7 Juin 2019 ➤ Moto Cross AMSM

Pour les entraînements des samedis, les horaires sont :

- Accueil des pilotes à partir de 13h30
- Composition des groupes
- 14h00 mise en place sur la ligne de départ des pilotes par groupes
- Séance de 14h00 à 15h30
- Pause de 15h30 à 16h00
- Séance de 16h00 à 17h30

Pour les entrainements des dimanches :

- Accueil des pilotes à partir de 9h
- Composition des groupes
- 9h30 mise en place sur la ligne de départ des pilotes par groupes
- Séance de 9h30 à 11h00
- Pause de 11h00 à 11h30
- Séance de 11h30 a 13h00

**L'accès au circuit se fait à vitesse lente**

**Le retour au parc pilote se fait a vitesse lente**

**Attention : L'accès au circuit est réservé aux pilotes licenciés, aux parents ou accompagnateurs possédant une licence pilote ou une licence non pratiquant, avec l'accord du ou des animateurs du MC la Meilleraye.**

Merci de bien vouloir respecter les horaires et nous prévenir en cas d'absence.

Merci de votre compréhension

Le Bureau de l'AMSM.

